



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aide médicale urgente

Question écrite n° 10049

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la mosaïque de situations existant dans notre pays concernant le SAMU. En effet, nombre de nos concitoyens sont légitimement persuadés que composer le 15 est gratuit. Néanmoins, de nombreux patients ayant appelé le SAMU reçoivent des factures de plusieurs centaines d'euros, ce qui n'est pas sans poser de problème, notamment pour les personnes n'ayant pas souscrit de mutuelle. Par ailleurs, il apparaît que les critères de facturation varient de 0 à plusieurs milliers d'euros selon les régions, ce qui traduit une inégalité territoriale en matière de santé, pouvant paraître injustifiée. Par conséquent, elle lui demande quelles mesures elle entend prendre afin d'uniformiser ces situations.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10049

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2012](#), page 6372

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)